

Mise en ligne : 29 octobre 2018.
Dernière modification : 9 février 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

MINES ET USINES,
société auxiliaire de la
Compagnie des phosphates de Constantine
et des Mines d'Algérie-Tunisie (Omnium)
Filiale à 2/3-1/3 des précédentes

Phosphates de Constantine
(*Le Journal des finances*, 27 juin 1924)

L'assemblée ... a approuvé ensuite la formation d'une nouvelle affaire auxiliaire dénommée « Mines et Usines », au capital de 6 millions, divisé en actions de 10.000 fr. et souscrit à raison des deux tiers par la société et d'un tiers par l'Omnium d'Algérie et de Tunisie.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINES D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE (Omnium)
(*Les Annales coloniales*, 27 juin 1924)

.....
Le conseil a repoussé l'idée d'une liquidation qui serait désastreuse pour certains actionnaires et s'est rallié à la solution d'un rapprochement plus intime de l'Omnium avec la plus puissante de ses filiales, les Phosphates de Constantine, de telle sorte que l'Omnium, assuré du concours et de l'accord permanent de sa filiale, fit déborder au besoin ses entreprises sur cette filiale et ne craignit plus de s'engager dans de nouvelles affaires, et que, de son côté, la Compagnie des phosphates de Constantine, s'appuyant sur les moyens financiers de l'Omnium, étendit son activité sur de nouvelles mines, principalement en Algérie, et sur des industries annexes ou auxiliaires de son exploitation du Kouif qui en serait notablement consolidée.

Le conseil s'est donc rallié à la formule adoptée par l'assemblée. La nouvelle société auxiliaire des phosphates et de l'Omnium prendra la dénomination de Société anonyme « Mines et Usines ».

Dans ses explications, M. de Peyerimhoff a déclaré que la participation des deux sociétés dans la souscription et la participation de la filiale Mines et Usines se ferait dans la proportion de un pour l'Omnium et de 2 pour les Phosphates de Constantine, cette proposition étant basée sur les cours respectifs des actions des deux affaires.

Mines et usines,
société auxiliaire de la Compagnie des phosphates de Constantine
et des Mines d'Algérie-Tunisie (Omnium)
(*La Journée industrielle*, 27 juillet 1924)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1924)

Sous cette dénomination vient d'être formée une société anonyme ayant pour objet la fabrication et le commerce de tous produits chimiques et engrais, la recherche, l'achat, l'exploitation, la vente de gisements de minerais.

Le siège est à Paris, 86, rue Saint-Lazare.

Le capital est de 6 millions, en actions de 10.000 francs, toutes souscrites en numéraire ; il pourra, dès maintenant, être porté à 100 millions.

Les premiers administrateurs sont MM. Henry de Peyerimhoff de Fontenelle ¹, à Paris, rue Séguier, 16 ; Théodore Ansbacher ², à Paris, rue de la Michodière, 21 ; le vicomte Arthur Bourcier de Montureux ³, à Paris, 4, rue Quentin-Bauchard ; Marcel Kapferer ⁴, à Paris, rue de Châteaudun, 50 ; Laurent Schiaffino, à Alger, rue Littré, 1 ; Archambault Boson de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay, à Paris, avenue Charles-Floquet, 11 *bis* ; et Louis de Maniquet-Vauberet ⁵, à Paris, rue de Magdebourg, 7.

Une nouvelle usine dans le Nord
(*La Journée industrielle*, 10 janvier 1925)

Lille, 8 janvier. — Par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 1924, une enquête est ouverte à Coudekerque-Branche sur une requête de la société Mines et usines, société auxiliaire de la Compagnie des Phosphates de Constantine et de la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie (Omnium), dont le siège social est à Paris, 86, rue Saint-Lazare, et qui sollicite l'autorisation d'installer à Coudekerque-Branche une usine pour la fabrication des superphosphates minéraux, de l'acide sulfurique ou de l'acide nitrique.

Informations financières
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE MINES D'ALGÉRIE-TUNISIE (OMNIUM)
(*Les Annales coloniales*, 10 juillet 1925)

.....
Le rapport rappelle que [...] l'assemblée extraordinaire du 19 juin 1924 [...] avait décidé la création d'une association en participation entre la Société générale de mines d'Algérie-Tunisie (Omnium) et la Compagnie des phosphates de Constantine, et la création par ces deux sociétés d'une filiale Mines et usines.

.....
L'Union espagnole a décidé de transporter son siège en France. Elle doit participer, avec les ressources qui lui proviennent d'Espagne, aux entreprises de Mines et Usines.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE MINES D'ALGÉRIE-TUNISIE
(OMNIUM)

¹ Henri de Peyerimhoff (1872-1953) : président de l'Union des Mines (1923-1932). Voir [encadré](#).

² Théodore Ansbacher (Furst, Bavière, 1871-Auschwitz, 1944) : banquier à Paris, président de la Société générale de mines d'Algérie-Tunisie (Omnium)(1913-1922). Voir [encadré](#).

³ Arthur de Montureux (1861-1944) : administrateur d'une quarantaine de sociétés, dont l'Omnium des mines d'Algérie-Tunisie (1903). Voir [encadré](#).

⁴ Marcel Kapferer (1872-1966) : directeur des Pétroles Jupiter. Représentant ici la Société générale de mines d'Algérie-Tunisie. Voir [encadré](#).

⁵ Louis de Maniquet-Vauberet (1875-1932) : directeur général de la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie (Omnium). Voir [encadré](#).

(*Les Annales coloniales*, 13 juillet 1926)

.....
La Société Mines et Usines a pris la gérance des Compagnies régionales d'engrais du Berry, de la Beauce et de la Normandie au fur et à mesure de leur création. L'usine d'Issoudun, de la Compagnie régionale des engrais du Berry, s'achève dans les délais prévus. L'usine de Voves, de la Compagnie régionale des engrais de la Beauce, est commencée, de même que l'usine de Caen, de la Compagnie régionale des engrais de la Normandie.

Les recherches minières de Mines et Usines prennent un développement satisfaisant.

Omnium d'Algérie-Tunisie
(*Le Journal des finances*, 28 et 30 septembre 1928)

.....
La Société des mines et usines, créée en 1924 [a pour] objet essentiel [...] de gérer des compagnies régionales d'engrais ; celles-ci, au nombre de 3, ont été récemment constituées en sociétés anonymes au capital de 7.500.000 francs. Ce sont les compagnies régionales des Engrais du Berry, de l'Orléanais-Beauce et des Engrais de Normandie. Les deux premières ont achevé leurs usines d'Issoudun et de Voves ainsi que l'organisation de leurs services commerciaux, et entrent maintenant dans la période d'exploitation ; quant à la troisième, elle construit, également à Caen, une usine d'acide sulfurique, de superphosphates et de produits chimiques.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION
Cie des MINES ET USINES D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC (OMNIUM)

(*Les Archives commerciales de la France*, 26 avril 1929)

PARIS. — Modification — Soc. dite MINES ET USINES, Soc. auxiliaire de la Cie des Phosphates de Constantine et de la. Soc. Générale de Mines d'Algérie-Tunisie (Omnium), 86, Saint-Lazare. La dénomination devient Soc. dite Cie des MINES ET USINES D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC (OMNIUM). — Capital porté de 6.000.000 de francs à 50.000.000 de francs. — 4 avril 1929. — *Gazette du Palais*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 31 janvier 1930)

PARIS. — Modification. — Soc. dite CIE DES MINES ET USINES D'ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC OMNIUM, 86, Saint-Lazare. — Capital porté de 50.000.000 fr. à 100.000.000 fr. — 9 janv. 1930. — *Gazette du Palais*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 12 mars 1930)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie des MINES ET USINES D'ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC (Omnium), 86, Saint-Lazare. — Création d'une succursale à Alger, 1, boul. France. — 13 fév. 1930. — *Gazette du Palais*.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINES D'ALGÉRIE-TUNISIE (OMNIUM)
(*L'Africain*, 6 juin 1930)

[...] L'activité et les moyens de la société iront maintenant à la Compagnie des Mines et Usines d'Algérie-Tunisie-Maroc (Omnium) au capital de 100.000.000, dont elle possède le contrôle. De concert avec cette importante filiale, et souvent par son intermédiaire, elle entrera en participation avec des entreprises qui sollicitent son concours. C'est ainsi qu'elle a pris des intérêts dans deux affaires de production et de distribution d'électricité, l'une algérienne, l'autre métropolitaine. [...]

COMPAGNIE DES MINES ET USINES D'ALGERIE-TUNISIEMAROC (Omnium)
(*L'Africain*, 26 décembre 1930)

Le bilan au 30 juin de cette société, auxiliaire et filiale de l'Omnium d'Algérie-Tunisie fait apparaître un bénéfice de 3.498.244 francs.

MINES ET USINES D'ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC (OMNIUM)
(*Le Temps*, 22 février 1932)

L'assemblée générale des actionnaires, qui s'est tenue le 28 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1930-1931 et décidé de limiter le dividende à l'acompte distribué.

Rappelons que les comptes de l'exercice écoulé ont fait apparaître un bénéfice de 1 million 229.482 francs, formant, avec le report de l'année précédente, soit 3.498.244 francs, un solde à répartir de 4.727.726 francs.

La réserve légale a reçu 181.660 francs. La répartition aux actionnaires a absorbé 3 millions 450.000 francs, ne laissant subsister qu'un solde de 1.544 francs qui a été reporté à nouveau.

« La guerre et ses conséquences sur les relations financières et industrielles des peuples, les modifications de frontières politiques et douanières, les courants massifs aspirant et déplaçant richesses et crédits par transferts internationaux de capitaux, soit au titre des réparations par les anciens ennemis, soit par règlements de dettes entre alliés, d'autres facteurs même simplement psychologiques ont faussé l'équilibre de l'économie universelle et compromis la stabilité financière des plus grandes nations, fait remarquer le conseil dans son rapport.

Les entreprises privées, emportées par le tourbillon de l'apparente prospérité qui a précédé la catastrophe, grisées par des succès rapides et sans efforts ont, de leur côté, multiplié et développé au delà de toute mesure les moyens de produire et la production elle-même, dans l'ignorance ou au mépris des contingences si complexes gouvernant l'échange et l'écoulement des produits subordonnés aux possibilités de la consommation, prise dans son sens le plus élargi.

Les réalités ont apaisé ces déchaînements et brisé les rêves.

Et maintenant, la raison des choses entraînant celle des peuples, des gouvernements et des particuliers, la fin du « séisme » est proche, nous en avons la profonde conviction.

Pour ce qui concerne notre compagnie, malgré notre prudence raisonnée, qui nous abrite contre tout esprit de spéculation, nous avons cependant ressenti quelque répercussion de la crise.

Portefeuille. — Nos participations les plus certaines dans leur solidité furent atteintes dans leurs cours de Bourse par la contagion d'ambiance. Ces cours ne sauraient, à notre avis, être considérés comme fixant des réalités, et nous n'y voyons pas la justification d'une modification actuelle de nos comptes.

Mais si la valeur de fond de nos participations ne s'est pas altérée, la plupart d'entre elles, par prévoyance ou par nécessité temporaire, ont réduit ou supprimé leur distribution de dividende et cela pèsera, très passagèrement, espérons-nous, sur nos bénéfices présents et prochains.

Mines. — Les mines nord-africaines où nous sommes intéressés ont dû, de leur côté, fermer leurs exploitations et attendre la reprise inévitable des métaux qui se manifesteront, pensons-nous, d'abord sur les minerais, tels que le plomb, qui est plus particulièrement dans nos spécialités.

Toutes ces affaires, dont quelques-unes fort importantes et riches, ont achevé leur mise au point et seront productives dès leur réouverture.

Résultats de l'exercice. — Comme dit plus haut, la diminution, parfois la suppression du dividende de nos participations pèsent sur les résultats de l'exercice.

Nous vous proposons de limiter, pour cette année, le dividende à l'acompte distribué en décembre dernier, par prélèvement sur le solde reporté de l'exercice précédent. »

MINES D'ALGERIE-TUNISIE (Omnium)
(*Le Temps*, 29 mai 1932)

Un projet de fusion de cette société avec sa filiale, la Compagnie des mines et usines d'Algérie-Tunisie-Maroc (Omnium) est actuellement à l'étude.

L'opération s'effectuerait par l'absorption de la société mère par sa filiale qui garderait sa raison sociale actuelle. Les titres de la Compagnie des mines et usines d'Algérie-Tunisie-Maroc (Omnium) seraient cotés en Bourse au lieu et place de ceux de la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie (Omnium).

Suite :

[Société générale des mines d'Algérie-Tunisie \(Omnium\).](#)